



**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle**

Force Ouvrière

Académie de Versailles
8 rue de la ceinture
78000 VERSAILLES
fnec.acad.vers@gmail.com

Versailles, le 26 mars 2019

C'est maintenant qu'il faut poursuivre et amplifier le rapport de force pour obtenir l'abandon de la loi Blanquer !

Le 25 mars, en intersyndicale, les fédérations syndicales, FNEC FP-FO, FERC-CGT, Sud Education et FAEN ont constaté :

« Les AG nombreuses et massives et les fortes mobilisations engagées le 19 mars montrent que les personnels rejettent la Loi Blanquer et les contre-réformes dont nous demandons l'abrogation. Nos fédérations soutiennent et appuient les actions et les reconductions de la grève, décidées par les personnels en AG avec leurs syndicats. Elles appellent à les amplifier, à poursuivre le mouvement engagé et, dans ce processus, elles appellent à faire du 4 avril un point national de convergence, de grève et de manifestations. Nos fédérations appellent les personnels à participer massivement aux manifestations du 30 mars pour le retrait total de la Loi "École de la Confiance". Elles condamnent toutes intimidations, menaces, et répression à l'encontre des personnels. Informée d'appels intersyndicaux (FSU, FNEC FP-FO, SGEN CFDT, UNSA Education, FCPE ...), en région parisienne, à Toulouse, à Lyon (...) »

Dans de nombreux départements les enseignants ont voté la reconduction de la grève pour faire valoir l'exigence d'abandon du projet de loi Blanquer. Hier, dans le Maine-et-Loire, plus de 400 enseignants en grève le lundi 25 mars se sont réunis à nouveau en AG avec FO, FSU, CGT, SUD (Ils étaient 300 le 19 mars). Ils ont voté la reconduction de la grève pour le mardi 26 mars

Pourtant, à l'image de l'attitude du président de la République et de son gouvernement face au mouvement social et aux revendications des salariés, le ministre Blanquer reste droit dans ses bottes et maintient son projet de loi : le «délit de blasphème» pour les enseignants vis-à-vis des orientations gouvernementales (art.1), l'instauration des EPSF qui signifie la fin de l'école communale et des directeurs d'école, la fin de la distinction de statut entre les PE et les professeurs du 2nd degré en créant un corps unique au rabais, la suppression de l'école maternelle publique et le transfert de ses missions dans des jardins d'enfants à la charge des collectivités et des associations privées.

- Le 21 mars, lors du CTA de Versailles, en présence de la rectrice - et à l'initiative de la FNEC FP FO - les organisations syndicales FO-CGT et FSU ont présenté le vœu suivant :

« Le 19 mars, des milliers d'enseignants ont fait grève et ont manifesté à Paris et dans toute la France pour exiger l'abandon du projet de loi du ministre Blanquer sur l'école de la confiance. Ils ont aussi exprimé leur rejet des contre-réformes (lycée, baccalauréat, Parcoursup...) ainsi que de toutes les mesures régressives du gouvernement sur les retraites, la Fonction publique et les salaires. Les organisations syndicales FO-CGT et FSU de Versailles exige de M. le Ministre l'abandon de la loi Blanquer. »

POUR (7) : FO-CGT-FSU ; ABSTENTION (2) : CFDT-UNSA ; NPPV (1) : SNALC

- Le 25 mars, lors du Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) des Yvelines, les organisations syndicales FSU et FO ont présenté le vœu suivant :

« Les organisations syndicales FSU et FO exigent de Monsieur le ministre l'abandon de la loi dite « école de la confiance » et réaffirment leur opposition aux différentes réformes qui contribuent à démanteler le service public d'éducation et réclament leur retrait : réformes du lycée général et technologique, de la voie professionnelle, projet de loi de transformation de la fonction publique. »

POUR (8) : FO-FSU-CFDT ; ABSTENTION : UNAAPE, FCPE, PEEP. UNSA et SNALC absents.

- Dans le Val d'Oise, dans un appel intersyndical, les syndicats FO-FSU-CGT et UNSA « exigent l'abandon de la loi Blanquer et appellent à faire du 30 mars une journée puissante de mobilisation. »
- Le 27 mars, les syndicats FO-SNUIPP-SNES-SNEP-CGT-CFDT-SUD-UNSA de l'Essonne appellent à un rassemblement unitaire à 14h devant la DSDEN pour exiger l'abandon de la loi Blanquer.

La FNEC FP-FO appelle à amplifier partout la mobilisation, à réunir les assemblées générales pour discuter et décider la grève. Un préavis de grève national a été déposé.

La FNEC FP FO soutient toutes les initiatives décidées par les personnels.

C'est pourquoi FO appelle à manifester le samedi 30 mars pour l'abandon du projet de loi Blanquer et de toutes les contre-réformes du lycée, du bac, de la voie pro, Parcoursup.

⇒ RDV à 14h à Paris, place du Panthéon, sous les ballons FO.